

### **VERSAILLES GRAND PARC**

7 ter rue de la Porte de Buc  
RP 1144  
78011 VERSAILLES Cedex  
Tél : 01 30 83 03 10  
Contact : M. Thomas BONHOURE

### **DONNEES TECHNIQUES**

- 17 communes
- 217 676 habitants
- Marché de collecte divisé en 5 lots

### **MISSION CONFIEE**

- AMO pour le renouvellement des marchés actuels de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés

### **MONTANT DE LA MISSION**

- 70 k€

### **MONTANT DU MARCHÉ**

- 62 M€ pour un marché de 7 ans

### **PARTENAIRES**

- PARME AVOCATS



### **CARACTERISTIQUES DU PROJET**

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (VGP) assure la compétence « collecte des déchets » sur 11 communes des départements des Yvelines et de l'Essonne représentant environ 173 000 habitants, périmètre en constante évolution avec l'intégration de nouvelles communes au cours des prochaines années.

VGP s'interroge sur de nombreux aspects liés à sa compétence collecte :

- Réflexion quant à l'adhésion pour l'ensemble du territoire à un seul syndicat de traitement
- Opportunité de construction d'un quai de transfert
- Ouverture de déchetteries sur le territoire
- développement des apports volontaires

VGP souhaite donc se faire accompagner pour rationaliser le fonctionnement de la collecte et du traitement des déchets et trouver le meilleur rapport qualité/prix, de mutualiser les moyens, d'anticiper les évolutions, de faire émerger des solutions techniques.

### **NOS MISSIONS**

- Etude de faisabilité :
  - Analyse technique et financière de l'existant
  - Etude technique préalable à la consultation : étude de scénarii de collecte, faisabilité d'un quai de transfert, faisabilité de la collecte des biodéchets, de l'adhésion à un seul syndicat.
- Analyse comparative et assistance au choix du mode de gestion des prestations de collecte et traitement
- Assistance à la mise en place de la procédure de collecte et traitement des déchets

*Focus :*

*SAGE ENGINEERING a accompagné VGP dans la rationalisation de ces marchés de collecte*